

Education et travail des jeunes équidés

RNCP39679 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21088
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICAMPUS LAVAL	195300819 00016	Former et organiser l'évaluation
ASS DES MAISONS FAMILIALES	302914122 00015	Former et organiser l'évaluation
ASS DES MAISONS FAMILIALES BALLEROY	780732491 00011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES RURALES : FORMATIONS COMPETENCES BRETAGNE CTRE	849398839 00027	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	130031487 00015	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DU LOT ET GARONNE	194700191 00019	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE GENECH	783626260 00013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION	130010440 00019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE GUINGAMP KERNILIEN	192204709 00013	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LONS-LE-SAUNIER MANCY	193908092 00011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39679-education-et-travail-des-jeunes-equides/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CS "Éducation et travail des jeunes équidés" vise l'acquisition de compétences lui permettant d'assurer l'éducation et la préparation au travail des jeunes équidés en vue de sa future valorisation.

La personne qui a en charge l'éducation et la préparation au travail du jeune cheval travaille la plupart du temps en équipe (avec le palefrenier, le moniteur...) ou seule selon son statut qui peut-être :

- salarié d'une structure hippique (centre équestre, centre d'entraînement (courses et obstacle...) ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole
- exploitant agricole (élevage + entraînement d'équidés)
- indépendant

Elle gère son activité en fonction de son statut (indépendant ou salarié) : dans le premier cas elle est amenée à conduire des activités complémentaires comme la gestion économique de l'activité, la gestion du personnel... Elle conçoit son activité dans sa globalité en prenant en compte tous les facteurs socio-économiques (en tant que responsable de la structure), environnementaux, et ceux liés aux caractéristiques des équidés.

Elle doit avoir à l'esprit que l'objectif de son travail est d'obtenir un produit «équidé » destiné à être utilisé et entraîné de manière spécifique dans différentes filières (équitation, courses, attelage) .

Elle est autonome dans son travail et oriente son programme d'entraînement en fonction du potentiel et des origines de l'animal, ainsi que des objectifs du propriétaire.

D'une manière générale ce type d'emploi requiert des qualités telles que le calme, la patience et l'observation ainsi qu'une précision dans l'exécution des différentes tâches.

Le CS "Éducation et travail des jeunes équidés" tient compte des enjeux de professionnalisation des titulaires de ce CS et de ceux liés à la sécurité au travail.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat

a comme principales activités :

- la mise en œuvre des techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé
- la mise en œuvre des techniques commerciales pour la valorisation du jeune équidé
- la gestion de l'activité.

Mise en oeuvre les techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé

Etablissement du bilan sanitaire et éducatif du jeune équidé en vue d'établir le programme de soins et de débouillage

- Evaluation de l'état sanitaire du jeune : état général, parasitisme, appareil locomoteur, existence de vices et apprécie son comportement
- Manipulation régulière du jeune pendant une phase de contact avec l'homme : acceptation de l'homme dans un premier temps par le simple toucher, pansage, soins, respect de l'attache, donner les pieds, accepter de monter et descendre dans un van, se positionner dans une boîte, rester immobile.
- Conception d'un programme de débouillage et de travail adapté aux comportements et aux acquis du jeune, en fonction de sa future utilisation.

Utilisation des techniques du débouillage

- Communes à tous les jeunes équidés : travail à pied (à la longe, aux différentes allures...), acceptation de l'enrènement.
- Travail monté : acceptation de la selle, du poids du cavalier, différentes allures, apprentissage des aides.
- Travail attelé : longues rênes, travail à la voix, apprentissage des aides.

Adaptation du travail du jeune équidé en fonction de l'utilisation à laquelle il est destiné : équitation, courses, attelage
L'éducation du jeune équidé comporte des activités communes mais adaptées à chaque type d'utilisation et des activités plus spécifiques qui doivent répondre à plusieurs objectifs : entretenir l'état physique de l'animal et continuer son éducation

- Mise en oeuvre d'un entraînement spécifique, en fonction de l'âge du jeune équidé, de sa condition physique, de ses aptitudes au dressage et de son utilisation future (courses, équitation, attelage)
- A toutes les étapes de l'éducation du jeune équidé, entraînement en rapport avec son développement (musculature, mise en souffle, adaptation des ferrures)
- Mise en œuvre les techniques de préparation et de présentation (toiletage, tenue) en liberté, en main ou monté de l'animal (destiné à la vente) lors de manifestations diverses.

Mise en oeuvre des techniques commerciales pour la valorisation du jeune équidé

Utilisation des techniques de communication pour développer et rentabiliser son activité

- Conduite des actions de publicité et de promotion afin de faire connaître l'activité : rédaction d'article, de plaquette.
- Utilisation des moyens modernes de communication
- Participation à des concours régionaux, nationaux, internationaux (modèles et allures souhaité en main et ou monté selon les cas), pour se faire connaître

Utilisation des techniques commerciales pour rentabiliser son activité

- Accueil des clients sur sa structure ou sur des lieux de manifestations et à leur présenter des chevaux
- Négociation de vente des chevaux
- Gestion d'un fichier clients actuels et prospecte d'autres clients potentiels
- Application de la réglementation en vigueur (nationale, européenne) dans le domaine du transport de chevaux et de la vente.

Gestion de l'activité

Gestion administrative

- Déclaration TVA
- Impôts
- Courriers aux clients, aux fournisseurs

Gestion économique

- Enregistrement de factures et tenue de la comptabilité des activités (cette activité peut être réalisée par un comptable)
- Evaluation de la rentabilité de son activité (marges, budget prévisionnel)

Gestion du personnel

- Planification du travail quotidien à réaliser
- Veille à son bon déroulement

Gestion des différentes informations liées à son activité

- Enregistrement des données techniques, économiques et comportementales afin d'analyser l'évolution du travail du jeune équidé
- Analyse des données du marché pour orienter ses choix de préparation et de présentation de l'équidé en fonction de l'exploitation qui en sera faite ultérieurement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

Mobiliser les connaissances indispensables à l'exercice de l'activité

- Présenter les particularités anatomiques et physiologiques de l'équidé à prendre en considération dans l'activité de dressage
- Faire le bilan sanitaire externe d'un animal à son arrivée
- Mettre en relation le comportement de l'animal et les pathologies courantes
- Proposer une solution en cas de problème de santé ou d'accident

Mobiliser les connaissances éthologiques nécessaires au dressage des équidés

- Décrire le comportement normal d'un équidé
- Interpréter les différentes attitudes de l'équidé : encolure, queue, oreilles, yeux, membres, corps
- Repérer les humeurs types d'un équidé
- Présenter les moyens d'entrer en communication avec un équidé
- Mettre en relation les conditions d'élevage et le comportement d'un équidé

Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

Réaliser les soins courants et l'entretien du matériel et des installations

- Assurer les soins journaliers aux animaux (pansage, soin aux membres et aux pieds...)
- Préparer l'équidé en vue d'une vente ou d'une manifestation publique
- Entretenir les boxes : nettoyage, désinfection, réparations
- Assurer la maintenance du matériel et des installations (sellerie, espaces d'entraînement, clôtures, barrières...)

Commencer l'éducation d'un jeune équidé en privilégiant la communication orale

- Aborder le jeune équidé
- Réaliser les différentes manipulations dès le plus jeune âge
- Habituer le jeune à la pose du licol, à la contention (manipulation et transport) et à être mené en main

Réaliser le débouillage du jeune équidé

- Eduquer le jeune équidé au travail à pied : mené en main, attaché, en liberté, travail à la longe, à la voix...
- Eduquer le jeune équidé aux différentes allures : pas, trot, galop, arrêt,
- Habituer le jeune équidé au travail monté : harnachement, acceptation du cavalier, apprentissage des aides...
- Préparer le jeune équidé au travail attelé : travail à la voix, harnachement, longues rênes...

Éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

Définir le programme de travail du jeune équidé

- Evaluer le potentiel de l'animal pour l'activité choisie
- Fixer les objectifs du programme d'éducation

En fonction de leur champ d'activité, les centres de formation développeront plus ou moins la partie correspondant aux différentes finalités (équitation de loisirs : centre équestre, randonnée - compétition : CSO, dressage, concours complet, endurance - courses : plat, trot attelé, trot monté, course d'obstacles - attelage de compétition)

Mise en œuvre du programme de travail du jeune équidé en fonction de son utilisation future

Gérer et développer l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

Participer à la conduite de l'activité commerciale dans le cadre de la réglementation en vigueur

- Promouvoir son activité
- Planifier le travail de préparation et de présentation au cours de l'année
- Réaliser l'accueil de clients et la présentation des équidés
- Négocier une vente ou une prestation

Participer à la conception et au suivi de l'activité

- Concevoir un projet d'activité en tenant compte du contexte professionnel
- Rédiger des documents administratifs
- Réaliser des enregistrements techniques (stud book, suivi comportemental, résultats d'entraînements, indices de performances...)
- Participer à l'enregistrement des données économiques
- Raisonner les évolutions de l'activité suite à l'analyse des résultats technico-économiques

Blocs de compétences

RNCP39679BC01 — Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser les connaissances indispensables à l'exercice de l'activité
- Mobiliser les connaissances éthologiques nécessaires au dressage des équidés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39679BC02 — Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les soins courants et l'entretien du matériel et des installations
- Commencer l'éducation d'un jeune équidé en privilégiant la communication orale
- Réaliser le débouillage du jeune équidé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39679BC03 — Éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir le programme de travail du jeune équidé
- Mettre en œuvre le programme de travail du jeune équidé en fonction de son utilisation future

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39679BC04 — Participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Participer à la conduite de l'activité commerciale dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Participer à la conception et au suivi de l'activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'élevage des équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc) :

- des éleveurs, agriculteurs qui ont un atelier d'élevage plus ou moins important ;
- des pluri-actifs des cavaliers de sport ou de randonnée possédant au moins une jument et intéressés par la dimension élevage (ayant une activité d'élevage cyclique) ;
- des cavaliers ayant une activité d'élevage très épisodique des agriculteurs non cavaliers ayant des chevaux de trait et des chevaux de selle, pour le plaisir et/ou pour la vente des amateurs qui ont des équidés pour le plaisir.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Éleveur d'équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc)
- Responsable d'élevage d'équidés (chevaux, y compris de trait, poneys, ânes, etc)
- Entraîneur–assistant, entraîneur, groom, cavalier d'entraînement cavalier soigneur avec différents statuts : salarié d'une structure hippique (centre équestre, centre d'entraînement (courses et obstacle...) ou d'éleveur affilié au statut d'exploitant agricole
- Exploitant agricole (élevage + entraînement d'équidés) indépendant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conformément à l'article D. 811-167-3-1 du code rural et de la pêche maritime, lorsque le certificat de spécialisation agricole est demandé par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue, les

candidats doivent justifier lors de leur entrée en formation :

- du brevet professionnel responsable d'exploitation agricole ;
- du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole ;
- du brevet de technicien agricole option production, qualification professionnelle technicien généraliste ;
- du brevet de technicien agricole option production, qualification professionnelle conduite de l'exploitation de polyculture élevage ;
- du brevet de technicien supérieur agricole option analyse et conduite de systèmes d'exploitation ;
- du brevet de technicien supérieur agricole option productions animales,

Soit de la possession d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autre que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option ;

Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations de prérequis organisées par le centre.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt détermine la recevabilité des justificatifs présentés.

Pour les candidats ne répondant pas aux conditions énumérées ci-dessus, une décision dérogatoire à l'entrée en formation pour le certificat de spécialisation option « Éducation et travail des jeunes équadés

» peut être prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt/directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3-2 du code rural et de la pêche maritime susvisé

.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur. Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury sont choisis paritairement parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 202 €
Selon la branche	6 762 € – 8 928 €
Prise en charge	Branches concernées
8 202 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 928 €	CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 762 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/12/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2274

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39679/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	50 %
Période	03/2025 – 05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	17 949 €
Coût moyen par dossier	4 487 €
Durée moyenne	793 h
Période	02/2025 – 10/2025
France compétences	53 %
France Travail	28 %
Régions	17 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.